Document generated on 08/03/2025 5:20 p.m.

Les Cahiers des dix

Colliers et ceintures de porcelaine dans la diplomatie indienne

André Vachon

Number 36, 1971

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1025286ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1025286ar

See table of contents

Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (print)
1920-437X (digital)

Explore this journal

Cite this article

Vachon, A. (1971). Colliers et ceintures de porcelaine dans la diplomatie indienne. *Les Cahiers des dix*, (36), 179–192. https://doi.org/10.7202/1025286ar

Tous droits réservés © Les éditions du Bien Public, 1971

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Colliers et ceintures de porcelaine dans la diplomatie indienne

Par ANDRÉ VACHON

En plus de servir comme ornement et, plus récemment, comme monnaie, ainsi qu'il a été dit dans un article précédent, * la porcelaine, parmi d'autres usages dont il faudra parler un jour, était fort utilisée dans la diplomatie indienne, et notamment dans l'éloquence, puisque chez les Indiens, qui ne connaissaient pas l'écriture, les traités n'étaient jamais qu'un échange de paroles, acceptées de part et d'autres.

Au sein des nations huronnes-iroquoises, l'utilisation de la porcelaine à des fins diplomatiques remonte à l'époque préhistorique. On en peut donner pour preuve les deux cas suivants, déjà cités: en 1536, à Stadaconé, les Indiens présentent à Cartier des colliers d'*esnoguy* (porcelaine) pour la libération de Donnacona ; [1] de même, en 1611, voit-on des Hurons offrir à Champlain, en conclusion d'un discours, « 50. castors et 4. carquans de leurs porcelaines », de la part « d'autres Capitaines qui ne [l'] avoient jamais veu, qui [...] les [lui] envoyoient ».[2] Ces capitaines exprimaient ainsi leur désir de conclure une alliance avec le Français.

Pour bien comprendre le rôle de la porcelaine dans l'éloquence et dans la diplomatie, il convient d'abord d'élargir la question et d'étudier la place que tiennent les présents en général dans la vie

---

* Voir « Colliers et ceintures de porcelaine chez les Indiens de la Nouvelle-France » dans les *Cahiers des Dix*, no 35 (1970) : 251-278. — Dans l'esprit de l'auteur, le présent article, tout comme le précédent, a un caractère provisoire seulement, et ne marque qu'une étape dans le cours de sa recherche.

1. H. P. Biggar, éd., *The Voyages of Jacques Cartier, Published from the originals with translation, notes and appendices*, « Publications of the Public Archives of Canada », no 11 (Ottawa, 1934) : 230, 232.

2. C.-H. Laverdière, éd., *Oeuvres de Champlain* (Québec, 1870) : 402.

quotidienne des Indiens. « Toutes les affaires d'importance se font icy par presens », [3] affirme le P. de Brébeuf en 1636. Cela est vrai, et pas seulement pour les affaires importantes, car « on ne parle & ne fait rien icy que par presens », [4] comme l'affirme un autre missionnaire. Quelqu'un arrive-t-il de voyage, on lui offre un présent qui lui serve comme d'un bain dans lequel il pourra se délasser, et un autre qui lui soit un onguent pour ses pieds meurtris. [5] Veut-on le garder dans son village, on lui allume un feu en y mettant le bois d'un troisième présent, afin qu'il ne s'éteigne point. [6] Un Indien meurt-il, on offre des présents à ses proches, pour essuyer leurs larmes et divertir de leurs esprits les pensées qui pourraient les attrister. [7] Les présents servent encore à inciter quelqu'un à agir de telle ou telle manière, [8] à demander une fille en mariage [9] ou à conclure une alliance avec une nation voisine. [10]

Théoriquement, la nature des présents peut varier à l'infini ; en pratique, mise à part la porcelaine, l'Indien n'offre guère que des fourrures, [11] « robes d'Elan bien peintes & bien passementées à leurs mode », [12] peaux d'orignal [13] ou de castor, [14] des calumets, [15] du pétun (tabac), [16] plus rarement du maïs, [17] voire un esclave. [18] Le nombre des présents est aussi fort variable: cinquante castors, [19]

---

3. Reuben G. Thwaites, *The Jesuit Relations and Allied Documents. . . ,* 73 vol. (Cleveland, 1896-1901), X : 28. (Désormais, *JR.*)
4. *JR,* XXXIII : 240.
5. *JR,* XXVIII : 280.
6. *JR,* V : 248.
7. *JR,* XXVIII : 92.
8. *JR,* V : 208 ; XXII : 236, etc.
9. Laverdière, éd., *op. cit.,* 750s.
10. *Ibid.,* 757.
11. Cadwallader Colden, *The History of the Five Indian Nations depending on the Province of New York in America,* [reprinted by] Great Seal Books (Ithaca, N. Y., 1958) : 27, 139.
12. *JR,* XXVIII : 298 ; IX : 230.
13. *JR,* V : 208.
14. *JR,* XXV: 268 ; Laverdière, éd. *op. cit.,* 402.
15. *JR,* LIX : 120s.; André Vachon, *Eloquence indienne,* « Classiques canadiens », no 34 (Montréal, 1967) : 67, 69.
16. *JR,* XXII : 236.
17. Gabriel Sagard Théodat, *Le grand voyage au pays des Hurons* (Tross, 1865) : 156.
18. JR, LIX : 120s.
19. Laverdière, éd., *op. cit.,* 402.

vingt-cinq robes d'élan,[20] deux calumets.[21] La richesse et le nombre des présents, cependant, doivent être proportionnés à l'importance de l'affaire qu'on traite ou du personnage auquel on s'adresse.[22]

Quels qu'ils soient, les présents parlent : « Quand nous visitons les Peuples qui nous sont voisins & alliez, déclare un Montagnais, nous leur faisons des présens, qui parlent pendant que nous nous taisons ».[23] Non seulement les présents parlent-ils pendant que l'orateur leur prête sa voix pour en interpréter le message, mais ils continuent en effet de parler après que l'orateur s'est tu, car les présents « servent comme de contrat & de tesmoignages publics, qui demeurent à la postérité, & font foy de ce qui s'est passé en une affaire. »[24] « Le mot de presens se nomme parole », et « le présent parle plus fortement que la bouche ».[25] Car « tous ces peuples n'ont point de voix, sinon accompagnée de presens ».[26] C'est ainsi qu'un Iroquois, ramenant à Trois-Rivières un Français chargé de présents, expliquait son silence :

> Je n'ay point de voix [i.e. de présents], ne m'écoutez pas, je ne parle point, je n'ay en main qu'un aviron pour vous ramener un Français, qui a dans sa bouche la parole de tout notre pays.[27]

Il avait dans la bouche la parole du pays, parce qu'il en avait dans la main les présents destinés aux Français. Ces présents, selon l'usage, portaient chacun un nom qui en résumait, pour la postérité, le message[28] ou le contenu.[29]

Or les présents parlent d'autant mieux qu'ils peuvent revêtir, symboliquement, plus de formes diverses, et ils parleront d'autant

---

20. *JR*, XXVIII : 298.
21. Vachon, *op. cit.*, 69.
22. Les « mémoires » du chevalier de La Pause, dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec* (désormais, *RAPQ*), 1932-33: 325s; *JR*, XXV: 268.
23. *JR*, IX : 230.
24. *JR*, XXXIII : 132.
25. *JR*, XXI : 46.
26. *JR*, XXXIII : 132.
27. *JR*, XXVII : 280.
28. *JR*, XLIX : 226 ; XLII : 50.
29. François de Nion, éd., *Un outre-mer au XVIIe siècle. . .* [Lahontan], (Paris, 1900) : 90-94. Discours de Grangula, où ce dernier dit que tel collier *contient* telle parole, selon la traduction de Lahontan.

plus longtemps qu'ils sont d'une nature plus durable. Le tabac peut donner lieu à de belles images : « Voici du petun [...] que vous mettrez en feu; en le consommant, vous consommerez vos anciennes façons de faire, pour en prendre de meilleures »;[30] et les fourrures également : « Voici l'étendard [une peau de castor] que vous planterez sur votre fort lorsque vous verrez paraître nos canots sur cette grande rivière [le Saint-Laurent]; et nous autres [les Iroquois], voyant ce signal, nous aborderons avec assurance à vos ports ».[31] Mais le tabac et les peaux d'orignal ou de castor se prêtent mal à une imagerie un peu variée; de surcroît, le tabac se consume ou se perd facilement et les fourrures deviennent vite encombrantes. Voilà pourquoi, peut-être, les Indiens de race algonquine, peu familiers avec la porcelaine, l'ont adoptée après 1650, dans leur activité diplomatique.

D'une façon générale, si les Algonquins, nomades pour la plupart, ne parvinrent jamais à la stabilité des institutions de la famille huronne-iroquoise, ni au décorum qui caractérisait la vie politique de cette dernière, ils n'en différaient pas fondamentalement dans leur action diplomatique, dans l'usage qu'ils faisaient de l'éloquence et dans l'importance qu'ils accordaient à la porcelaine. Aussi la description qui suit, si elle concerne particulièrement les Hurons et les Iroquois, n'en tire pas moins des traits des autres groupes ethniques de la Nouvelle-France, et vaut aussi pour eux.

Désiraient-ils envoyer des ambassadeurs auprès d'une nation amie ou ennemie, les Iroquois commençaient par recueillir, parmi la noblesse des villages, les grains de porcelaine nécessaires à la confection des colliers et des ceintures requis pour cette action. Les particuliers, avec beaucoup de sens civique, se départaient de leurs richesses pour le bien commun de la nation. Puis ces nobles, qu'on appelait aussi capitaines ou anciens, se réunissaient autour du feu du conseil pour délibérer, en pétunant, sur ce qu'il fallait dire à la nation qu'on visiterait. Chacun donnait son avis avec la plus grande liberté; ensuite l'on choisissait les ambassa-

30 *JR*, XXII : 236.
31. Vachon, *op. cit.*, 37.

deurs et, avec beaucoup de soin, l'orateur qui serait le porte-parole de la nation.

Chez les nations indiennes, autant huronnes-iroquoises [32] qu'algonquines, [33] il existait en effet des orateurs professionnels, qui ne comptaient pas — sauf chez quelques tribus algonquines [34] — parmi les chefs, et dont le rôle était de « porter la parole » de leur nation, [35] ou mieux, d'être « la langue » [36], « la bouche » [37] ou « la parole » [38] de leur pays, et d'en communiquer fidèlement la pensée. [39] Un Iroquois, orateur professionnel, s'exprimait ainsi :

> Escoute, Ondessonk, [. . .] Cinq Nations entieres te parlent par ma bouche; j'ay dans mon coeur les sentiments de toutes les Nations Iroquoises; & ma langue est fidelle à mon coeur. [40]

Ces orateurs étaient choisis pour la magnificience de leur éloquence, qu'on a souvent comparée à celle de Démosthène, de Cicéron et des plus grands parmi les Européens. [41] On les instruisait de la signification des colliers, lesquels ils devaient porter et interpréter sans jamais oublier qu'ils ne parlaient pas pour eux-mêmes mais pour ceux dont ils étaient les mandataires.

Les colliers (colliers proprement dits, d'un seul rang de porcelaine, ou ceintures) étaient enfilés ou tissés par les femmes, de manière que chacun convînt à la parole ou au message qu'il devait exprimer. [42] Aucun détail de la présentation n'était indifférent à cet égard : ni la taille du collier, ni sa couleur, ni les figures qu'on obtenait par l'alternance des grains blancs et des violets. Plus la

---

32. Voir, par exemple, la biographie de Kiotsaeton, par Thomas Grassman, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, I (Québec, 1966) : 415s.

33. *Lettres édifiantes et curieuses des missions étrangères, IV* (Lyon, 1819) : 122, 123, 149s.

34. *JR*, XXVIII : 296, par exemple. Le Borgne de L'Isle était le chef des Algonquins de l'Ile-aux-Allumettes.

35. *Loc. cit.*

36. *JR*, XLI : 114.

37. *JR*, LXII : 98.

38. *JR*, XLII : 100.

39. Marie de l'Incarnation à son fils, 14 sept. 1645, dans Richaudeau, éd., *Lettres...* (Paris, Leipzig, Tournai, 1876), I: 244.

40. *JR*, XLI : 116.

41. *Lettres édifiantes et curieuses. . . ,*IV : 109, 149s. ; Vachon, op. cit., 5-11.

42 Colden, *op. cit.*, 23, note *d;* William M. Beauchamp, Wampum and shell articles used by the New York Indians, dans *Bulletin of New York State Museum*, vol. 8, no 41 (Albany, 1901) : 386. (Désormais, *BNSM*, 1901.)

ceinture était grande, plus la parole qu'elle contenait se faisait insistante et persuasive;[43] la couleur blanche signifiait en général la paix, la sérénité;[44] la violette, le deuil et la tristesse;[45] le rouge — car il arrivait qu'on teignît les grains — était signe de guerre;[46] en valeur absolue, les grains violets étaient estimés le double des blancs, et même davantage si le violet tirait fortement sur le noir.[47] Il était assez rare, cependant, qu'on disposât les grains de façon à dessiner une figure : on n'en connaît que quelques exemples en Nouvelle-France, le premier remontant au mois de mai 1653, alors qu'un Abénaquis présenta une ceinture « composé[e] de porcelaine blanche et violette, en sorte qu'il y avait [des] figures » :

> Voilà, disait-il, le chemin qu'il faut tenir pour visiter vos amis. [...] Voilà [...] les lacs, voilà les rivières, voilà les montagnes et les vallées qu'il faut passer; voilà les portages et les chutes d'eau. Remarquez tout, afin que dans les visites que nou nous rendrons les uns aux autres, personne ne s'égare.[48]

En 1655, un Iroquois présentait au P. Le Moyne « une grande figure du Soleil, faite de six mil grains de porcelaine, afin, dit-il, que les ténèbres n'ayent point de part à nos conseils, & que le Soleil les éclaire, mesme dans le plus profond de la nuit. »[49] Une autre fois, en 1690, des Iroquois offrent une ceinture sur laquelle figurent trois haches, signe que trois des nations iroquoises se sont alliées pour la guerre.[50] Il arrivait aussi que l'on mît une attache au collier, comme du tabac, en signe d'amitié ou de guerre, selon que le collier était blanc ou rouge,[51] ou, comme en 1756, le scalp d'un Anglais.[52]

Quel que soit le symbole utilisé, il reste que le collier, même d'une seule couleur, véhicule toujours un message

---

43. Thomas Forsyth (1825-26), dans Emma H. Blair, *The Indian Tribes of the upper Mississipi Valley and Region of the Great Lakes. . .* (Cleveland, Ohio, 1911-1912), II : 185; Les « mémoires » du Chevalier de La Pause, *RAPQ*, 1932-33: 325.
44. Beauchamp, *op. cit.*, 455.
45. Colden, *op. cit.*, 31.
46. T. Forsyth, dans Blair, *op. cit.*, II: 185.
47. Wilbur R. Jacobs, cité par Fernand Grenier, éd., *Papiers Contrecoeur. . .* (Québec, 1952) : 32, note 1; Les « mémoires » du Chevalier de La Pause, *RAPQ*, 1932-33 : 325.
48. Vachon, *op. cit.*, 67s.
49. *JR*, XLII : 38.
50. Colden, *op. cit.*, 100.
51. T. Forsyth, dans Blair, *op. cit.*, 238s.
52. H.-R. Casgrain, éd., *Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759* (Québec, 1895) : 144.

bien précis. Chez toutes les nations indiennes, le collier, comme le présent, porte le nom de *parole*. L'orateur livre cette parole en présentant le collier, et ceux qui le reçoivent, en l'acceptant acceptent la parole, comme en le repoussant ils la refuseraient; le collier est ensuite conservé comme un document précieux, pièce d'archives qu'on « relira » à intervalles réguliers, pour en conserver le message et le transmettre à la postérité. Ces colliers constituent, en effet, selon le mot de La Pause, leurs « annales » et leurs « registres »: ils sont

> ... un gage inviolable et sacré qui donne la sanction aux parolles, aux promesses et aux traités; comme [les Indiens] n'ont point l'usage de l'écriture, ils se font une mémoire locale au moyen de ces colliers, dont chacun signifie une affaire particulière, ou une circonstance d'affaires; les chefs du village en sont les dépositaires et les font connaître aux jeunes gens, qui aprenent ainssy listoire et les engagements de leur nation. [53]

Au dire de Lahontan, les Indiens « gardent quelquefois un siècle [les colliers] qu'ils ont reçus de leurs voisin ». [54] Ces colliers sont confiés aux capitaines, qui désignent l'un l'entre eux pour en être le dépositaire (*wampum-keeper*). [55] Et lorsqu'ils « viennent parler d'affaires qui ont rapport à ce qu'ils ont traité par le passé, ils rapportent les colliers et répètent ce qui a été convenu par ces colliers et demandent qu'on leur rapporte leurs parolles qui est le collier qu'ils ont donné par lequel ils ont parlé ». [56] Leur arrivait-il d'oublier le message d'un collier, celui-ci devenait « muet ». [57] Mais semblable accident était rare; au contraire, les Indiens étaient doués d'une heureuse mémoire. En voici un exemple, qui illustre en même temps leur façon d'utiliser les colliers de porcelaine; on est à la fin du régime français :

> De là ils ont passé à parler des anciennes paroles et des anciens conseils de M. le marquis de Vaudreuil, père, en se servant toujours du style métaphorique. Ils ont présenté un

53. Les « mémoires » du chevalier de La Pause, *RAPQ*, 1932-33 : 325.
54. De Nion, éd., *op. cit.*, 82.
55. Mémoire sur les postes du Canada adressé à M. de Suberville, en 1754, par le chevalier de Raymond, *RAPQ*, 1927-28: 326.
56. *Loc. cit.*
57. Margry, éd., *Mémoires et documents. . . .*, V : 290.

collier pour prouver qu'ils veulent allumer un feu dans Montréal qui ne s'éteindra jamais; ils en ont présenté un pour relever l'arbre de la paix dont les feuilles étoient prêtes à sécher; un pour, suivant la tradition de leurs ancêtres, présenter une médecine qui pût dissiper les humeurs de leur père [le gouverneur]; un autre pour présenter un balai avec lequel on put balayer les ordures qui s'étoient amassées chez eux depuis qu'on ne tenoit plus les anciens conseils; ils en ont présenté un pour rappeler que M. le marquis de Vaudreuil, père, leur avoit donné par métaphore une grande gamelle avec une queue de castor pour les faire manger avec tous leurs frères au même plat; un autre pour dire qu'il leur avoit donné un sac à petun avec un bout de tabac, leur recommandant de s'en servir quand le grand pin [l'arbre de la paix] seroit prêt à tomber afin de n'avoir que de bonnes pensées; ils ont aussi parlé du danger où ils se trouvoient, l'Anglois ayant un oeil hagard et le François aussi; que cela ne les avoit pas empêchés de tenir toujours le collier de la paix, et que leur faiblesse vis-à-vis de nous les empêchoit d'être médiateurs, et qu'ils conserveroient toujours cet esprit de paix. Ils ont rappelé par un autre collier que M. le marquis de Vaudreuil, père, leur avoit donné un arc pour frapper sur les Têtes-Plates et les Cheroquis, et ils ont demanlé à continuer de frapper. [58]

On comprend mieux, par cet exemple, l'utilité des colliers et le fait que la porcelaine, produit durable et peu encombrant, auquel on pouvait de surcroît donner une forme particulière, ait remplacé peu à peu, dans la diplomatie, les autres présents. Chez toutes les nations indiennes, les colliers acquirent ce caractère officiel et un peu mystérieux qu'ils avaient chez les Iroquois. Gage et sanction, ils étaient la garantie de la sécurité de la nation et la preuve de son engagement: l'échange des colliers représentait en effet une formalité de droit, qui équivalait à la signature solennelle d'un traité. La porcelaine, il est vrai, manquait parfois. On recourait alors à un seul collier pour exprimer plusieurs paroles,[59] ou à un collier « doublé », dont chaque côté exprimait une parole distincte,[60] ou encore à des bûchettes qu'il fallait cependant, par la suite, remplacer par les colliers appropriés. [61] Sans présent donc, et notamment sans collier,

58. Casgrain, éd., *op. cit.*, 132.
59. *JR*, LXII : 100s.
60. Colden, *op. cit.*, 95.
61. Beauchamp, *op. cit.*, 342 ; Casgrain, éd., *op. cit.*, 137.

point de contrat, point d'engagement. Colden, qui est un bon observateur, rapporte deux faits qui montrent, l'un, que ce qui est dit sans présent est dit seulement « by way of Discourse » et n'engage point ; [62] l'autre, que les fourrures elles-mêmes, pour les Iroquois, ne suffisent pas à les engager, la porcelaine seule ayant cet effet et ce pouvoir. [63]

* * *

Chargés de leurs précieux colliers, que d'habitude ils portaient dans des sacs, les ambassadeurs se mettaient donc en route. Tous capitaines, ils ne formaient pourtant que l'escorte de l'orateur, qui seul parlerait au nom des siens. Arrivés au lieu de leur destination, c'était l'orateur, en effet, qui annonçait l'objet de l'ambassade :

> Mes frères, j'ai quitté mon pays pour vous venir voir, et enfin me voilà dans vos terres. On m'a dit à mon départ que je venais chercher la mort, et que je ne reverrais plus ma patrie, mais je me suis volontairement exposé pour le bien de la paix, voyant de si belles dispositions à rendre la terre égale, et faire que toutes les nations n'en soient qu'une. Je viens donc pour entrer dans le dessein des Français, des Hurons et des Algonquins [faire la paix], et pour vous communiquer les pensées de tout mon pays. [64]

L'objet de la mission et la formule de présentation pouvaient varier, mais le discours, à ce stade, était fort bref. Le moment était plutôt aux réjouissances et aux mots de bienvenue. Aux arrivants, on offrait des présents pour servir de baume à leurs pieds endoloris, chasser leurs soucis, ouvrir leurs gosiers et leurs oreilles, leur allumer un feu, etc. Quant au discours qui justifiait la venue des ambassadeurs, il était remis au lendemain.

A l'heure convenue, le jour suivant, on s'assemblait sur une grande place, les ambassadeurs d'un côté, la nation visitée de l'autre, ou bien l'on formait un cercle où les ambassadeurs faisaient face aux capitaines de l'autre nation, de façon cependant à laisser

62. Colden, *op. cit.*, 27.
63. *Ibid.*, 139.
64. Marie de l'Incarnation à son fils, 14 sept. 1645, dans Richaudeau, *op. cit.*, I : 244.

entre eux un espace dans lequel l'orateur et son escorte auraient toute liberté de marcher, de danser, et de mimer les actions qu'ils décriraient. Le cercle formé, l'orateur se recueillait, en pétunant lentement. Puis il se levait, prenait les colliers, les dépliait, et les étendait sur le sol ou les suspendait à une corde préalablement installée, de manière qu'ils fussent vus de chacun : [65] en dépliant ainsi les colliers, c'était, au dire d'un Abénaquis, « l'affection et l'amitié de ceux de sa nation » qu'il dépliait, donnant l'assurance « que leur coeur était tout ouvert, qu'il n'y avait aucun pli, qu'on voyait dans ses paroles le fond de leurs âmes ». [66]

Les présents disposés en leur lieu, l'orateur s'accordait souvent un autre moment de réflexion; il lui arrivait ensuite d'entonner une chanson, à laquelle les membres de son escorte faisaient écho, de danser aussi avec eux et de mimer quelque action qui avait rapport au sujet de son discours. On ne commençait pas à parler, en général, avant d'avoir pris le soleil « à témoing de la sincérité de son procédé », [67] soit qu'on s'adressât à lui en une sorte d'invocation, soit qu'on se contentât de le regarder : [68]

> Tous étant assemblés et chacun ayant pris sa place, le grand Iroquois [Kiotsaeton] se leva, et regarda premièrement le soleil, puis ayant jeté les yeux sur toute la compagnie, il commença sa harangue d'une voix forte... [69]

Ces harangues, qu'elles fussent d'orateurs iroquois, hurons ou algonquins, tenaient autant du spectacle que de l'éloquence : « Suprême expression de l'art, avons-nous écrit ailleurs, [70] où l'éloquence devient spectacle, le mot musique, et le geste métaphore. » Voyez comment Kiotsaeton commence un discours (1645), rapporté par Marie de l'Incarnation :

> « Onontio [le gouverneur], prête l'oreille à mes paroles, je suis la bouche de tout mon pays. Tu entends tous les Iroquois quand

---

65. Sur l'éloquence indienne, voir André Vachon, *op. cit.*
66. *Ibid.*, 67.
67. *JR*, XXI : 42.
68. *JR*, XXVIII : 296 ; XLI : 114 ; Vachon, *op. cit.*, 51 ; Laverdière, éd. *op. cit.*, 803s.
69. Marie de l'Incarnation, dans Vachon, *op. cit.*, 51.
70. Vachon, *op. cit.*, 7.

tu m'entends parler. Mon coeur n'a rien de mauvais, je n'ai que de bonnes intentions. Nous avons en notre pays des chansons de guerre en grand nombre, [71] mais nous les avons toutes jetées par terre, et nous n'avons plus aujourd'hui que des chants de réjouissance. » Là-dessus il se mit à chanter, et ses compatriotes lui répondaient. Il se promenait en cette grande place, comme un acteur sur un théâtre, en faisant mille gestes. Il regardait le ciel, il envisageait le soleil, et il se frottait les bras comme s'il en eût voulu faire sortir la vigueur qui les anime dans les combats. [72]

Kiotsaeton portait dix-sept colliers, et c'est dans l'explication de ces colliers que devait résider son discours. Voici, toujours rapportés par Marie de l'Incarnation, ses paroles et ses gestes en présentant le premier :

Après qu'il [Kiotsaeton] eut bien chanté, il dit que le présent [premier collier] qu'il tenait en la main remerciait M. le Gouverneur de ce qu'il avait sauvé la vie à Tokhiahenchiaron, le retirant l'automne dernier de la mort et de la dent des Algonquins. Mais il se plaignait adroitement de ce qu'on l'avait renvoyé tout seul; « car, disait-il, si son canot se fût renversé, si les vents et la tempête l'eussent submergé, en un mot s'il fût mort, vous eussiez longtemps attendu le retour de ce pauvre homme, aussi bien que les nouvelles de la paix, et vous nous auriez accusés d'une faute que vous-mêmes auriez faite. » Cela dit, il accrocha son collier au lieu destiné. [73]

De la crainte des Français, qui n'avaient point donné d'escorte à Tokhiahenchiaron, l'orateur se raille avec beaucoup de finesse, on l'a vu ; à l'occasion du second collier il devient plus satirique encore :

Il en tira un autre [second collier] qu'il attacha au bras du sieur [Guillaume] Couture en disant tout haut : « C'est ce collier qui vous amène ce prisonnier. Je ne lui ai pas voulu dire lorsque nous étions encore en notre pays : Va-t'en, mon neveu, prends un canot et t'en retourne à Québec ; mon esprit n'aurait pas été en repos, j'aurais toujours pensé et repensé à part moi : Ne s'est-il point perdu ? En vérité, je n'aurais point eu d'es-

71. L'Iroquois, finement, laisse entendre qu'il ne traite pas par faiblesse, que son pays est bien armé pour la guerre.
72. Vachon, *op. cit.*, 51.
73. *Ibid.*, 51s.

prit si j'eusse procédé de la sorte. Celui que vous nous avez renvoyé a eu toutes les peines du monde en son voyage. » Alors il commença à exprimer ces peines, mais d'une manière si naturelle, qu'il n'y a point de comédien en France qui exprime si naïvement les choses, que ce sauvage faisait celles qu'il voulait dire. Il avait un bâton à la main qu'il mettait sur sa tête pour représenter comme[nt] ce prisonnier portait son paquet. Il le portait ensuite d'une bout de la place à l'autre, pour exprimer ce qu'il avait fait dans les sauts et dans les courants d'eau où, étant arrivé, il lui avait fallu transporter son bagage pièce à pièce. Il allait et venait, représentant les tours et retours le cet homme. Il feignait [de] heurter contre une pierre, puis il chancelait comme dans un chemin boueux et glissant. Comme s'il eût été seul dans un canot, il ramait d'un côté, et comme si son petit bateau eût voulu tourner, il ramait de l'autre pour le redresser. Prenant un peu de repos il reculait autant qu'il avait avancé; il perdait courage, puis il reprenait ses forces. En un mot, il ne se peut rien voir de mieux exprimé que cette action, dont les mouvements étaient accompagnés de paroles qui disaient ce qu'il représentait. « Encore, disait-il, si vous l'eussiez aidé à passer les sauts et les mauvais chemins, le reste aurait été supportable. Si au moins, en vous arrêtant et pétunant, vous l'eussiez regardé de loin et conduit de la vue, cela nous aurait consolés; mais je ne sais où étaient vos pensées de renvoyer ainsi un homme seul parmi tant de dangers. Je n'en ai pas fait de même au regard de Couture, je lui ai dit : Allons, mon neveu, suis-moi, je te veux rendre en ton pays au péril de ma vie. » Voilà ce que signifiait le second collier. [74]

Et le discours se continue, entremêlé de chants, de danses et de mimes, le temps d'expliquer la signification des quinze autres colliers que l'orateur s'est vu confier. Il serait trop long de citer en entier les passages dans lesquels Kiotsaeton tour à tour calme la rivière et en ôte les canots ennemis qui pourraient empêcher la navigation, aplanit les sauts et les chutes d'eau et retient les grands courants qui s'y rencontrent, nivelle la campagne, repousse les forêts et apaise les esprits Arrêtons-nous un instant, néanmoins, au dixième collier, par lequel l'orateur exprime le désir d'union et de paix qui anime les Iroquois :

74. *Ibid.*, 52s.

Il prit un Français d'un côté, enlaçant son bras dans le sien, et un Algonquin de l'autre. S'étant ainsi lié et montrant ce collier qui était extraordinairement beau, il s'écria : « Voilà le noeud qui nous attache inséparablement, rien ne nous pourra désunir, quand la foudre tomberait du ciel : car si elle coupe ce bras qui nous attache à vous, nous vous saisirons incontinent de l'autre. » [75]

En guise de conclusion, Kiotsaeton exprime sa joie, non sans faire part d'une certaine inquiétude :

Je m'en vais passer le reste de l'été dans mon pays, en jeux, en danses, et en réjouissances pour le bien de la paix ; mais j'ai peur que pendant que nous danserons, les Hurons ne nous viennent pincer. [76]

Deux jours plus tard, comme c'est l'usage, le gouverneur répondit, présent pour présent et parole pour parole, au discours de l'Iroquois, lequel, enfin, fit ses adieux :

Je vous dis adieu ; quand nous mourrions en chemin, et que nous serions noyés dans le lac, les arbres porteraient de vos nouvelles en notre pays, et quelque élément donnerait avis du bon traitement que vous nous avez fait. Je crois même que quelque génie nous a déjà devancés, et que l'on ressent déjà de la joie dans le pays des Iroquois pour le bon accueil que vous nous avez fait. [77]

Ce discours illustre bien à la fois l'habile diplomatie et la magnifique éloquence des Indiens. On pourrait multiplier les exemples de cette sorte : toujours on retrouverait la même dignité, la même poésie, le même sens dramatique, et surtout la même fierté. A Montmagny, par exemple, qui insistait pour se faire livrer, contre des présents, trois prisonniers iroquois, un Huron répondit, avec de la colère dans la voix :

Je suis un homme de guerre et non point un marchand ; je suis venu combattre, et non en marchandise ; ma gloire n'est pas de rapporter des présents, mais de ramener des prisonniers, et partant je ne puis toucher à vos haches ni à vos chaudières. Si vous avez tant d'envie d'avoir nos prisonniers, pre-

75. *Ibid.*, 55.
76. *Ibid.*, 57.
77. *Ibid.*, 57s.

nez-les, j'ai encore assez de coeur pour en aller chercher d'autres. Si l'ennemi m'ôte la vie on dira dans le pays qu'Onontio ayant retenu nos prisonniers, nous nous sommes jetés à la mort pour en avoir d'autres. [78]

Ces hommes des bois, à demi-nus, ne savaient point écrire, mais, on en conviendra, ils savaient parler admirablement et ils possédaient le génie de la politique. Au reste, ils ne s'estimaient en rien inférieurs aux Européens, qui, à vrai dire, ne manifestaient pas toujours autant de sagesse qu'eux.

Qui oserait encore les qualifier de sauvages et de barbares ?

André Vachon

78. *Ibid.*, 47.